



- A Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Membres de l'Inspection de l'Enseignement fondamental de la Communauté française ;
- Aux Membres de l'Inspection de la Communauté française pour l'enseignement fondamental subventionné ;
- Aux Directions des écoles fondamentales et primaires ordinaires de la Communauté et par leur intermédiaire aux Membres des équipes pédagogiques de ces écoles ;
- Aux Directions des écoles fondamentales et primaires ordinaires officielles subventionnées par la Communauté et par leur intermédiaire aux Membres des équipes pédagogiques de ces écoles ;
- Aux Pouvoirs organisateurs et Directions des écoles fondamentales et primaires ordinaires libres subventionnées par la Communauté et par leur intermédiaire aux Membres des équipes pédagogiques de ces écoles ;

Pour information :

- Aux organisations syndicales représentant le personnel enseignant ;
- Aux associations de parents;
- Aux vérificateurs de l'Enseignement fondamental;
- Aux Centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française

Circulaire n° 21

Objet : Projet BRUNDIBAR de la Fédération des Jeunesses Musicales.

Le Gouvernement de la Communauté française a décidé de s'associer au projet des Jeunesses Musicales intitulé « Brundibar ».

Il s'agit d'un projet d'éducation à la démocratie fondé sur la réalisation, par les jeunes eux-mêmes, d'un opéra qui fut créé, in illo tempore, dans un camp de concentration de la deuxième guerre mondiale.

Le projet est mené en association avec la cellule Démocratie ou Barbarie du Ministère de la Communauté française.

Précisément, il s'agit, pour chacun des huit centres régionaux des Jeunesses Musicales, d'identifier une école et une académie de musique en vue de constituer une troupe amenée à jouer l'opéra Brundibar.

Un cahier pédagogique est mis au point actuellement par la Fédération des Jeunesses Musicales, orienté, pour partie, vers le niveau fondamental. Il sera à votre disposition sur demande.

Puis-je vous demander d'accorder une attention particulière au dépliant ci-annexé, qui aborde les différents aspects de cet intéressant projet ?

Je vous en remercie.

Jean-Marc NOLLET
Ministre de l'Enfance
chargé de l'Enseignement fondamental,
de l'Accueil et des Missions confiées à
l'O.N.E.